

INTERVENTION DE L'ASPC FACE À LA COVID-19 DANS L'ARCTIQUE ET LE NORD

Intervention générale

- L'ASPC est engagée avec chaque gouvernement territorial à appuyer les demandes de fournitures et d'équipement, ainsi qu'à l'élaboration de plans, de protocoles et de systèmes en collaboration avec des partenaires fédéraux.
- L'ASPC maintient le flux d'information vers le Centre des opérations du portefeuille de la Santé (COPS) et aide les partenaires de la gestion des urgences des territoires, et d'autres ministères du Nord, à gérer les préoccupations liées à la santé territoriale au fur et à mesure qu'elles se présentent.
- Un Comité consultatif spécial sur le nouveau coronavirus (CCS) a été mis sur pied pour fournir des conseils aux sous-ministres de la Santé de tout le Canada en matière de coordination, de politique de santé publique et de contenu technique liés à l'éclosion de la COVID-19. Le CCS est composé de membres du Conseil du Réseau pancanadien de santé publique et du Conseil des médecins hygiénistes en chef du Canada. Le CCS est appuyé par plusieurs groupes d'experts qui réunissent des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et des experts en santé publique, soit un comité consultatif technique, un comité consultatif sur la logistique et le Groupe des communications du Réseau de santé publique.
 - Le Groupe de travail sur les collectivités éloignées et isolées offre un forum pour échanger de l'information, élaborer des documents et des outils d'orientation, et fournir un soutien aux gouvernements et organismes territoriaux et autochtones en matière d'intervention en santé publique et de prestation de services de santé en cas de pandémie dans les collectivités éloignées et isolées, y compris un accès sécuritaire et efficace à une préparation en cas d'urgence sanitaire, et à des services d'atténuation, d'intervention et de rétablissement de qualité en réponse à la COVID-19.
- Afin de rationaliser l'intervention fédérale en réponse aux besoins des territoires et de coordonner le soutien fédéral approprié dans le Nord, l'unité des opérations régionales du Nord appuie les engagements opérationnels liés à la préparation et l'intervention en cas d'urgence, de concert avec les gouvernements territoriaux, divers ministères fédéraux (dont Services aux Autochtones Canada et Sécurité publique Canada) et des intervenants communautaires.

EPI et approvisionnement

- Le 11 mars, dans le cadre du Fonds pangouvernemental de réponse à la COVID-19 du Canada, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi de 50 millions de dollars à l'ASPC pour soutenir l'achat d'EPI et de fournitures médicales. L'ASPC s'efforce d'attribuer rapidement l'EPI et les fournitures médicales aux provinces et aux territoires selon une approche convenue par les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux. À partir de l'approvisionnement en vrac, les trois territoires du Nord ont reçu environ :
 - 23 000 respirateurs N95 ou équivalents (p. ex. KN95);
 - 24 000 gants;
 - 61 000 masques chirurgicaux;

- plus de 3 800 articles d'EPI supplémentaires, y compris des écouvillons d'essai, des désinfectants pour les mains et des lingettes désinfectantes.
- En plus de l'approvisionnement en vrac mentionné ci-dessus, les provinces et les territoires peuvent demander des fournitures à la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) du Canada, laquelle vise à fournir une capacité d'appui à l'appui de l'intervention des provinces et territoires en cas d'urgence. L'ASPC a répondu à neuf demandes d'aide des territoires. Les fournitures comprennent des masques N95, des gants, des masques chirurgicaux, des écrans faciaux, des ventilateurs, des blouses, des désinfectants pour les mains, des lingettes désinfectantes, des couvre-bottes, des combinaisons et des lunettes.

Tests de dépistage

- Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) soutient les collectivités nordiques et éloignées pour les tests de dépistage de la COVID-19 grâce au déploiement de technologies au point d'intervention et à des réactifs de tests diagnostiques, visant spécifiquement à renforcer les capacités des sites et des collectivités qui éprouvent des difficultés avec les méthodes de dépistage conventionnelles. Le LNM offre également de la formation, au besoin, aux sites en ce qui a trait à l'installation, l'organisation et au rendement des tests.
 - À la fin de la semaine du 4 mai, 26 instruments et plus de 1 300 tests auront été distribués dans les collectivités éloignées partout au Canada.

Sites d'isolement

- L'ASPC a mis en place un site fédéral d'isolement au Yukon pour traiter les déplacements internationaux à la frontière à partir de l'Alaska et planifie activement d'appuyer, à l'avenir, les modèles de santé des déplacements à la frontière partout dans les territoires.
- De plus, les voyageurs internationaux à destination des territoires qui entrent au Canada à des points d'entrée situés au sud, et qui doivent s'isoler, sont hébergés dans des sites fédéraux d'isolement dans le sud du Canada.

Phase de préparation et de rétablissement continus

- L'ASPC est engagée avec ses partenaires fédéraux et territoriaux en ce qui concerne les préparatifs et les mesures de soutien nécessaires à la préparation continue et au soutien permanent jusqu'à la phase de rétablissement.